



## Réunion publique du **Vendredi 7 Décembre** à l'Espace Animation

Après la présentation en image, les élus présents répondent aux questions du public.

- La taxe d'habitation sera-t-elle intégralement compensée ?

Voir le compte rendu du 29 Novembre.

- Comment fait-on pour une demande, afin d'obtenir la signalisation de son établissement ?

Le Comité Consultatif a défini des règles pour flécher quelques types de commerces, afin de ne plus avoir une forêt de panneau. Malheureusement, votre établissement ne fait pas partie des établissements éligibles. Les informations sont disponibles à la mairie.

- Problème de stationnement en bas de la route de Belvarde.

Action préventive, nous refusons des permis de construire si les parkings n'existent pas. Mais une fois le logement en place, nous ne pouvons pas agir si les garages sont utilisés comme cave. Le policier municipal pourra verbaliser => Civisme.

- Coupeau – Chantier Tupilak : Comment cela va se passer cet hiver ? Pareil pour l'Hôtel Rocky Pop ?

Le propriétaire réalise 6 places sur son terrain et 2 places seront prêtées par la commune sur un terrain lui appartenant.

- Le Kandahar, la manifestation aura-t-elle lieu ?

La manifestation est inscrite au calendrier 2020 et 2021 et prépositionnée pour 2023 et 2024. Les travaux sont donc entrepris pour aménager la piste suivant la demande de La FIS qui souhaite organiser des slaloms parallèles. L'investissement est de 10 million (Région, Département, Comité Olympique, Etat et la Communauté de Communes, pour un montant de 2 millions. Nous finalisons des derniers points administratifs, mais il n'y a plus d'obstacles au déroulement de la compétition.

- Accrobranche, qu'est-ce que cela devient ?

L'activité est arrêtée et le parcours sera démonté.

- Qu'en est-il de l'installation des composteurs collectifs dans les quartiers ?

8 sites actuellement sont installés dans des lieux où la densité de population est importante.

- Vaudagne, pourrait-on avoir un peu plus de Molok ?

Nous avons étudié cette demande pour (au sommet de Vaudagne), mais il semble que les utilisateurs n'ayant pas de jardin, utilisent les moloks des Chavants. L'objectif est de travailler pour réduire les déchets globalement (11 tonnes).

- Installation de l'usine hydroélectrique de Tacconnaz ? Avant il y avait une petite centrale en dessous du Pont sainte Marie, retour d'eau au barrage... Ces lieux ne pourraient-ils pas être exploités ?

L'électricité générée par la centrale sera gérée par notre régie électrique. La centrale de Tacconnaz est cogérée par Chamonix, Les Houches et Voltalia. D'autres lieux seront exploités et dans un premier temps sur le torrent de Bourgeat...

- Nous allons gagner en électricité, mais serait-il possible de faire dégeler la pente devant la mairie avec un système de résistance électrique dans la chaussée ?

Oui, cette pente est dangereuse certain jour en hiver. Il sera nécessaire de travailler aussi sur les parkings du centre-ville.

- Avant de produire de l'électricité, pourrions-nous déjà en consommer moins ? Eteindre les lampadaires la nuit ?

Nous avons déjà remplacé les ampoules par des Leds, et moduler l'intensité lumineuse. Question sécurité, nous allons veiller à ce que la réglementation concernant l'allumage des enseignes et des vitrines soit appliquée.

- Ligne de train

Il reste 2 tronçons de travaux à faire au niveau de la Joux et le deuxième entre Servoz et Chedde. La Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc devrait abonder au financement, la région met des fonds pour finir les travaux (24 millions). Pour l'instant, les trains sont ralentis, et le cadencement impossible.

- Est-ce que la commune envisage une discussion avec GRDF qui distribue le gaz et qui ne dessert pas beaucoup d'habitation ?

Nous sommes en relation avec GRDF pour les travaux de la route des Granges. A l'occasion de travaux routier, nous en profitons pour mettre le gaz. Le contrat avec GRDF se termine en 2025. Il sera important d'étudier cette concession assez rapidement afin de mutualiser les coûts de fonctionnement, et de s'associer avec les régies de Sallanches et de Bonneville.

- Problématique du passage de VTT sur l'ensemble de la commune ?

Pourrait-t-on règlementer comme Chamonix pendant les 2 mois d'été sur les circuits VTT ? Un travail est entrepris sur le sujet avec la CCVCMB, il faut travailler au partage des pistes et des chemins.

- Les bus scolaires, il n'y a rien depuis Vaudagne ?

La seule ligne scolaire existante est celle entre Le Bettex et l'école publique des Houches (enfants de la Flatière). Il n'y a plus de bus scolaire dans la vallée. Cependant des renforts à certaines heures sont mis en place.

- Réunion de Quartier ou réunion publiques ?

Le choix a été fait par les élus de proposer des réunions publiques. Il ne faut pas hésiter à solliciter les référents de quartier, il y aussi un cahier de doléance à la mairie, il faut les utiliser. Les agents sont là aussi pour vous entendre si vous avez des besoins.

- Nous avons du mal à comprendre l'articulation entre la CCVCMB et la commune, pourriez-vous aussi faire des réunions où les élus de la CCVCMB interviennent et expliquent ce qui se fait dans la commune

- Pourquoi une hausse importante du prix de l'eau à Chamonix, pourquoi avoir concédé l'eau à Suez ?

Nous avons créé une régie intercommunale sur le modèle de ce qui existait aux Houches. Nous avons attribué à Suez l'entretien des réseaux en conservant les employés des communes. Nous conservons la main mise sur la facturation...)

**(X. ROSEREN)**

Hausse de la facture de l'eau => la moyenne de l'eau c'est 120m<sup>3</sup>, le terme de fixe, l'accueil des usagers... Il n'y a pas eu de modification des tarifs à l'exception de Vallorcine qui devait effectuer des travaux importants sur son réseau . Nous étudions la mise en place de compteur communicants pour mieux appréhender les consommations (résidents secondaires, petits ou gros consommateurs d'eau.

- Est-ce que les compteurs LINKI vont-êtré installé sur la commune ?

La mise en place de ces compteurs est aujourd'hui obligatoire. Ils seront installées progressivement entre 2020-2023, l'installation tardive de compteurs permettra d'avoir du matériel performant.

- Qu'est-ce que vous envisagez comme politique foncière ? La pression foncière arrive de Chamonix ?

Le Plan local d'urbanisme (PLU), nous oblige à densifier les zones constructibles. Il y a des zones qui ne le seront jamais. Les OAP ou les dents creuses sont les meilleurs réponses aujourd'hui. Le préfet aurait voulu que nous réduisions encore, mais nous ne savons pas faire plus que ce qui est aujourd'hui dans le PLU.